

Occupation illicite dans les locaux de l'ancien Gamm Vert : point sur la situation 23/10/2026

Depuis quelques jours, des groupes de personnes installées initialement sur d'autres communes du secteur ont successivement occupé différents sites, notamment à Flins-sur-Seine et Hardricourt, avant de s'installer récemment dans les locaux de l'ancien magasin Gamm Vert à Meulan-en-Yvelines.



Une mobilisation immédiate de la Ville

Dès que cette occupation illégale a été constatée, Madame le Maire a pris contact avec les propriétaires du site afin de les informer de la situation et de leur rappeler les démarches à engager pour permettre l'expulsion des occupants dans le respect de la procédure légale.

Une procédure engagée conformément à la loi

Le propriétaire a ainsi déposé plainte auprès des services compétents. À la suite de cette démarche, la Police nationale est intervenue sur place afin d'établir un constat officiel de l'occupation des locaux, d'identifier le

nombre d'occupants présents et de relever plusieurs raccordements illicites aux réseaux d'eau et d'électricité.

Il est important de préciser que ces consommations frauduleuses ne sont pas prises en charge par la Ville de Meulan-en-Yvelines.

Le dossier a ensuite été transmis aux services de l'État. Une procédure d'expulsion a été engagée et un arrêté préfectoral devait permettre l'évacuation du site à compter du lundi 26 octobre.

Une expulsion confirmée

Toutefois, une association a déposé un recours en référé contre cette décision. Cette action contentieuse a eu pour conséquence de suspendre temporairement l'exécution de la mesure d'expulsion dans l'attente de la décision de justice.

Ce recours a été rejeté car aucun motif n'a été avancé. L'arrêté préfectoral d'expulsion est donc maintenu et son exécution demeure programmée en début de semaine prochaine, sous l'autorité des services de l'État.

La Ville reste vigilante

La Ville de Meulan-en-Yvelines reste pleinement mobilisée aux côtés des services de l'État, du propriétaire et des forces de sécurité afin que cette situation trouve une issue rapide dans le respect du droit et des procédures en vigueur et les services municipaux suivent l'évolution du dossier au quotidien.

La Municipalité comprend les préoccupations exprimées par les riverains et tient à rappeler que l'ensemble des démarches relevant de ses compétences ont été engagées sans délai dès la découverte de cette occupation illicite.